



PRUDENCE GRIPPE AVIAIRE

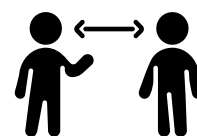
Pour limiter la propagation du virus dans l'avifaune sauvage, d'élevage et domestique et participer à la surveillance de l'épizootie, la LPO Île-de-France invite les ornithologues et toute personne sensibilisée à la protection de la nature à :



Signaler les oiseaux morts aux autorités compétentes (coordonnées lien ci-dessous), autant que possible en les géolocalisant



Eviter de toucher les oiseaux morts (ou moribonds), même s'il n'y a aucun danger pour la santé humaine ;



Informez les mairies de la présence d'oiseaux morts qui ne pourraient pas être prélevés par l'OFB (pour dépôt à l'équarrissage)



Enregistrer dans le module « mortalité » de www.faune-iledefrance.org les oiseaux trouvés morts



Rester sur les chemins - présence possible du virus dans les fientes et sols souillés en bordure des zones humides (nettoyer vêtements et chaussures)



Ne pas nourrir les oiseaux d'eau